Arabie, Koweït, Emirats : «Etrangers, vos papiers !»

10/05/2012 à 20h27

Loin de nos débats, certains États arabo-musulmans adoptent des lois d'immigration impitoyables. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) estime à 80,5 % la proportion d'étrangers au Qatar, 70 % aux Émirats arabes unis, 69,2 % au Koweït, 38,2 % à Bahreïn, 26,8 % en Arabie Saoudite et 25,5 % à Oman. Dans le secteur privé, le ratio atteint parfois neuf étrangers pour un national. Petit détour vers l'Arabie, le Koweït, les Émirats.

Le nombre d'étrangers atteindra presque 30 millions dans dix ans. Le danger est plus grave qu'une bombe atomique iranienne ou qu'une attaque israélienne. (Majeed al-Alawi,ancien ministre du Travail de Bahreïn)

Un simple clic sur le site Arabie-Saoudite.com suffit à comprendre qu'il ne fait pas bon être étranger au royaume wahhabite, «un pays dirigé selon le Coran et la charia», annoncent les autorités. Ce portail promotionnel est très dissuasif pour les candidats au voyage ou à l'immigration, avec une longue liste de restrictions pour entrer sur le territoire saoudien. Soyons clairs : pour éviter tout désagrément, mieux vaut ne pas être juif ou homosexuel, «crime» qui reste passible de la peine de mort. […]

Pour le travailleur étranger, c'est encore plus compliqué. Pouvoir entrer et circuler librement nécessite une carte de séjour (iqama) et une lettre d'accréditation de son employeur. Cette législation tatillonne étonne car l'Arabie Saoudite (27 millions d'habitants) compte 7 millions d'étrangers, indispensables à l'économie du pays. Ces immigrés, pour la quasi-totalité célibataires, viennent majoritairement d'Asie, en quête d'un emploi plus rémunérateur que chez eux. Les autorités de Riyad veulent «saoudiser» les emplois, mais les Saoudiens n'en ont cure et la main-d'oeuvre étrangère reste

prépondérante au sein de la population active.
Sur place, les immigrés souffrent de discriminations. Ils vivent souvent dans des conditions qui ailleurs seraient jugées attentatoires à la dignité humaine – comme l'esclavage domestique – , ce qui vaut au royaume wahhabite d'être dénoncé pour ses violations des droits fondamentaux. Outre l'absence de système politique et judiciaire, aucune organisation ne peut se consacrer à la défense des droits de l'homme. […]
Valeurs actuelles